

BOUSCAT MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU BOUSCAT

AUTOMNE
2022



FOCUS

Des espaces
sans tabac

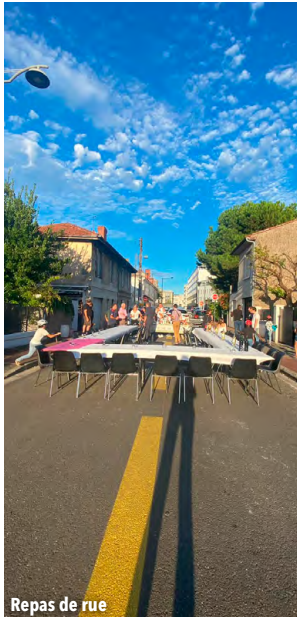
GRAND ANGLE

Énergie :
LA NÉCESSAIRE MOBILISATION

CONNECTÉS



VU SUR INSTAGRAM
@ville_du_bouscat



Repas de rue



Forum des associations



Nuit des bibliothèques



Octobre rose



Vide grenier



Lancement de la semaine bleue et spectacle de la Carsat



Inauguration du terrain synthétique

SUIVEZ-NOUS...

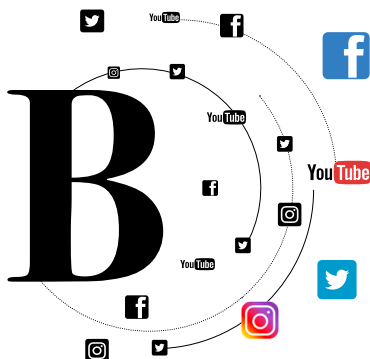
[instagram.com/ville_du_bouscat](https://www.instagram.com/ville_du_bouscat)

[facebook.com/Le.Bouscat](https://www.facebook.com/Le.Bouscat)

[youtube.com/user/LeBouscatVille/videos](https://www.youtube.com/user/LeBouscatVille/videos)

twitter.com/VilleduBouscat

REJOIGNEZ **Le Bouscat**
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





Comprise comme la juste limitation de nos besoins et de nos consommations à ce qui est utile, la notion de sobriété est désormais au cœur de toutes les politiques publiques. Elle est en effet l'un des principaux critères d'une société sobre en carbone. La situation géopolitique internationale a mis en exergue cette ardente et commune obligation de limiter le recours aux énergies fossiles, de diminuer les émissions de CO₂, de préserver nos ressources et de développer les énergies renouvelables.

La vision traditionnelle du rôle des collectivités territoriales s'en trouve évidemment modifiée puisqu'en alliant réduction des coûts et réponse à l'urgence écologique, nous devons prioritairement réfléchir à la conciliation des exigences du service public et de vos besoins avec leurs impacts sur l'environnement, dans un renforcement durable du socle de l'écosystème communal.

Car notre société a récemment basculé dans une période d'incertitudes et de bouleversements qu'amplifie le changement climatique. La transition énergétique est donc aujourd'hui au cœur de préoccupations, dans nos familles, dans notre vie quotidienne comme sur nos lieux de travail. La sobriété énergétique est ainsi devenue une nécessité citoyenne, écologique et financière. Nous devons la mettre en place sans oublier les publics les plus fragiles.

Pour notre commune, le bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie ne s'applique pas. Nous subissons par conséquent des augmentations importantes de nos budgets énergie cumulées à une hausse du coût des fournitures et des travaux comme de la plupart de nos charges de fonctionnement. Nos finances sont d'ores et déjà impactées cette année 2022, avec une situation encore plus contrainte pour l'élaboration du budget 2023.

La sobriété énergétique est ainsi devenue un impératif impliquant un changement de méthodes et d'outils permettant de planifier, d'organiser et d'accélérer les démarches de transformations écologiques dans un nouveau paradigme dont le dérèglement climatique est devenu l'un des principaux facteurs.

Au Bouscat, de nombreux travaux d'amélioration énergétique ont déjà été réalisés. Des énergies renouvelables alimentent la médiathèque la Source depuis 2015. Les toits des deux écoles du centre sont désormais dotés de panneaux solaires. Le parc de stationnement de l'hippodrome recevra prochainement des ombrières photovoltaïques. Des chaudières à granulés de bois ont été installées à la Passerelle. Des travaux d'isolation et de rénovation thermique des bâtiments sont régulièrement programmés. Près des deux tiers des points d'éclairage public de la commune sont aujourd'hui équipés de leds garantissant une baisse importante de la consommation. Un schéma directeur immobilier et énergétique est également en préparation.

Avec une feuille de route ambitieuse, avec implication, engagement, solidarité et exemplarité dans une recherche collective de solutions compatibles avec la qualité et la continuité des services, élus et agents municipaux partagent ces enjeux, dans une nouvelle acception des pratiques et des comportements professionnels.

En préconisant puis en mettant en œuvre une réduction de la température des locaux municipaux et des équipements publics de deux degrés, avec une spécificité des mesures adaptées aux jeunes publics, en programmant une modification de l'intensité de l'éclairage public de 20H à 8H comprenant une extinction de 1H à 5H, en réexaminant l'opportunité de certains investissements au regard de leur bilan énergétique et de leurs coûts de fonctionnement, notre ville s'inscrit résolument dans ce nouvel axiome environnemental et financier.

Très fidèlement.

Patrick Bobet,
Maire du Bouscat

4,5 Actus

6 Focus

► Rendez-vous des
1000 premiers jours

7,10 Grand Angle

► Énergie : la nécessaire mobilisation

11 Le Conseil Municipal en bref

12 Focus

► Des espaces sans tabac
dans les lieux publics

13 Sports

14 Sur la voie

15 Zoom éco

16,17 Rendez-vous

18 Paroles d'élus

19 Pratique

HÔTEL DE VILLE

Place Gambetta - 33110 Le Bouscat - FRANCE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h - 17h30

• Tél. : 05 57 22 26 66 / Fax : 05 57 22 26 72

• E-mail : contact.lebouscat@bouscat.fr

• Internet : bouscat.fr

Directeur de la publication : Patrick Bobet

Rédaction : Direction de la Communication

Crédit Photos® : Direction de la Communication, GettyImage,
Lionel BOST

Réalisation et impression :



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.

LES JEUNES AU RENDEZ-VOUS DES MÉTIERS EN UNIFORME

Le 19 octobre se déroulait le premier salon des métiers en uniforme du Bouscat, organisé par la Ville en partenariat avec le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Bordeaux (CIRFA). Créé à l'initiative du CIRFA, ce nouvel événement au rayonnement régional, réunissait plus d'une quinzaine de professionnels des secteurs de la Défense, de la sécurité et de l'emploi. Ces branches d'activités représentent des milliers de postes à pourvoir chaque année et offrent de nombreuses opportunités de formation et de professionnalisation accessibles avec ou sans diplôme de 16 à 32 ans. Près de 800 personnes ont répondu présentes pour cette première qui accueillait également une quarantaine d'adolescents venus participer à leur Journée « Défense et Citoyenneté », animée par le Centre du Service National et de la Jeunesse. Enfin, la journée s'est clôturée par une conférence dédiée au parcours de 4 femmes au sein des armées. Elles ont démontré au travers de leurs témoignages et loin des stéréotypes que les femmes ont aujourd'hui toute leur chance et leur place dans ces environnements professionnels.

Une belle réussite pour cette première édition visant à promouvoir les filières de secteurs pourvoyeurs d'emplois pour des milliers de jeunes.

Rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition. D'ici là, retrouvez les contacts des partenaires présents sur bouscat.fr



OCTOBRE ROSE : TOUTE LA VILLE MOBILISÉE



Lancement d'octobre rose devant la structure devenue l'emblème de l'opération.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. C'est pourquoi il est important de ne pas avoir peur d'en parler et de s'informer. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas ! Pourtant, en 2021, seule la moitié (50,6%) des femmes concernées ont participé au dépistage organisé. Aussi, et depuis plusieurs années, pendant tout le mois d'octobre, la Ville et le CCAS, les acteurs associatifs Bouscatais, les commerçants et l'Hôpital Suburbain se sont fédérés et ont proposé des actions de sensibilisation pour faire bouger les lignes. Une course-relais dans le Bois du Bouscat est venue clôturer ce mois de mobilisation qui permet chaque année de soutenir la Ligue contre le cancer et d'engager les femmes à prendre soin de leur santé. Se faire dépister c'est déjà agir !

Pour le cancer du sein, c'est octobre rose toute l'année ! Rendez-vous sur le site : octobre-rose.ligue-cancer.net



LE BOUSCAT SIGNE LA CHARTE « VILLE AMIE DES ÂÎNÉS »

Le 29 septembre marquait le coup d'envoi de la démarche de labellisation du Bouscat « Ville amie des aînés ». L'objectif de ce label est d'inscrire la prise en considération du vieillissement au sein du territoire et dans les politiques publiques, et d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs actions au service des seniors Bouscatais. Au travers de cet engagement, la Ville souhaite initier une dynamique transversale avec les partenaires associatifs et institutionnels guidée par le cadre d'orientation « Vieillir en restant actif » fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'habitat, l'espace public, la culture et les loisirs, l'autonomie et les soins, le lien social et la solidarité, sont quelques-uns des axes de travail qui

ont été fixés. Pour partager cette démarche, les seniors Bouscatais seront associés pour réfléchir et s'exprimer sur le « bien vivre senior au Bouscat ».



Signature de la Charte par Patrick Bobet, en présence de Maël Fetouh, Adjoint en charge de la cohésion et de l'innovation sociales et Nathalie Soarès, Adjointe en charge des seniors et des politiques contractuelles.

UN CARNET SPORTIF POUR LES ENFANTS

Le 4 octobre dernier, Monsieur le Maire, accompagné de Marie Da Rocha, Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de Bruno Quéré, Conseiller Municipal délégué aux sports sont allés à la rencontre des 9 classes de CP afin de leur remettre un « carnet sportif ». Ce carnet les accompagnera du CP à la 6^e dans leurs découvertes, pratiques, que ce soit à l'école ou en dehors. Une manière ludique de suivre leur évolution au fil de leur développement, leurs goûts, leurs choix et surtout leurs envies, mais également une façon d'encourager la pratique du sport, dès le plus jeune âge !

DEVENEZ JARDINIERS MÉCÈNES



Dans le cadre de l'opération « 1 million d'arbres », programme de végétalisation mis en œuvre par Bordeaux Métropole, la Ville a retenu le projet de plantation d'une « micro-forêt » au Parc de la Chêneraie. Ce boisement, à la lisière d'un sous-bois existant, constituera un îlot de fraîcheur complémentaire à proximité de l'aire de jeux. Afin d'associer les habitants à ce dispositif, une campagne de mécénat citoyen a été lancée au début du mois d'octobre « Devenez jardiniers mécènes ».

Ainsi, au travers d'un financement participatif chacun pourra contribuer à favoriser le patrimoine naturel de proximité.

Pour participer, rendez-vous sur la plateforme :
kisskissbankbank.com/1milliondarbres

DÉMARCHES EN LIGNE, DES POINTS RELAIS POUR VOUS AIDER

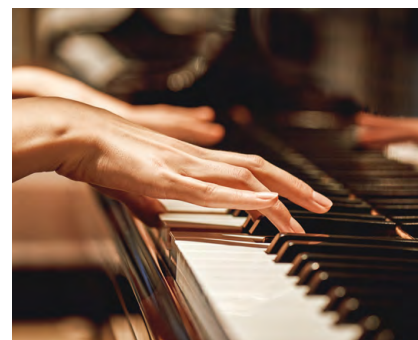
Pour disposer d'un ordinateur, accéder à internet, être accompagné pour des démarches administratives en ligne ou tout simplement se familiariser aux outils numériques, des Points Relais Numériques sont à votre disposition dans les quartiers : association Ricochet (La Passerelle, Rue Pompière), association Le Carrousel (136 route du Médoc), Info Jeunes le Bouscat (Rue Formigé), la Médiathèque La source (place Gambetta).

Retrouvez les horaires de ces lieux sur bouscat.fr



LES MUSICALES DU BOUSCAT : LA NOUVELLE SAISON DE L'ACADÉMIE BACH

La saison des concerts de l'Académie J.S. Bach, ancrée dans la programmation culturelle Bouscataise depuis bientôt 24 ans, évolue et s'intitule désormais : « Les Musicales du Bouscat ». Cette nouvelle appellation conforte l'association créée en 1999 comme un partenaire majeur de la Ville dans l'offre culturelle dédiée à la musique classique. L'Académie présentera, cette année encore, des artistes de renommée internationale et des jeunes talents en devenir. Après le récital de piano de la virtuose Shani Diluka, ce sera au tour du quatuor à cordes « Mycelium » de faire le bonheur des mélomanes au mois de novembre autour des répertoires de Salieri, Mozart et Schubert à l'Ermitage-Compostelle.



Retrouvez toute la programmation des Musicales du Bouscat sur academiebach.com
Renseignements et réservations :
contact@academiebach.com ou par téléphone au 06 19 64 67 38

QUAND JE SERAI GRAND, JE SERAI ?



Une vaste question pour des jeunes qui doivent de plus en plus tôt formuler des choix concernant leur orientation. Pour les accompagner dès l'école primaire, Info Jeunes Le Bouscat en partenariat avec l'Ecole du Samedi, propose depuis le mois de novembre des ateliers Ikigai pour les 10-12 ans. Le concept de ces ateliers est simple :

le temps d'une matinée, les enfants se mettront tour à tour dans la peau d'un(e) journaliste, d'un(e) infirmière, d'un(e) architecte...et ainsi découvriront l'environnement de différents métiers de manière ludique et concrète encadrés par des professionnels passionnés. Une sorte de « Vis ma vie » en mode découverte de la vie professionnelle. Trois ateliers seront organisés au Bouscat pour notamment découvrir les métiers de la construction (15 février) et du journalisme (5 avril).

D'autres ateliers dédiés à l'orientation, post collège et lycée, sont également proposés pour cette fin d'année. Information et inscription auprès d'Info Jeunes Le Bouscat : 05 57 22 49 68

DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES

Dans le cadre de la « Fête de l'arbre » qui se déroulera du 25 novembre au 1^{er} décembre, la Ville, en partenariat avec Bordeaux Métropole, organise une distribution de jeunes plants d'arbres à destination du grand public. La plantation d'arbres concourt à la construction d'un territoire « vivable » en refroidissant l'air, en captant le CO2 et en favorisant la biodiversité. Cette distribution se déroulera le samedi 26 novembre de 8h à 14h au Verger Municipal (angle des rues Lamartine et Raymond Lavigne). Sans réservation, dans limite des stocks attribués par commune.

Plus d'infos au 05 57 22 26 90



LES RENDEZ-VOUS DES 1000 PREMIERS JOURS

En 2021, la Direction de la petite enfance et de la parentalité de la Ville a répondu à un appel à projets lancé par le Ministère de la Santé et de la Prévention dans le cadre de la politique publique intitulée « Les 1000 premiers jours ». Lauréate, sur le thème « informer sur les 1000 premiers jours » parmi 200 autres dossiers retenus sur l'ensemble de la France, Le Bouscat (unique collectivité territoriale en Gironde à avoir répondu à cet appel à projets) souhaite déployer cette action au travers d'un cycle de conférences. Soucieuse du bien-être de l'ensemble de ses habitants, la Ville a la volonté d'être actrice de cette démarche et poursuivre ses efforts en faveur d'une politique active autour des besoins de l'enfant. Plus largement, cette initiative des « 1000 premiers jours » permet d'innover en matière d'accompagnement des familles bouscataises et ainsi aller plus loin en proposant de nouveaux outils d'information tout en créant du lien.

POURQUOI « 1000 PREMIERS JOURS » ?



Les « 1000 premiers jours » est un concept scientifique lancé par l'UNICEF, qui met en lumière que le temps allant de la grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant est déterminant pour le développement de celui-ci et la santé de l'adulte qu'il deviendra. En septembre 2020, une commission d'experts désignée par le gouvernement et présidée par le pédopsychiatre Boris Cyrulnik a remis un rapport intitulé « les 1000 premiers jours ». Ces travaux ont permis d'identifier les facteurs favorables au développement de l'enfant et les leviers d'actions possibles afin d'investir davantage l'accompagnement des familles tout au long des 1000 premiers jours. C'est pourquoi enfants et parents, quelle que soit leur situation, ont besoin d'être accompagnés et soutenus pendant cette période, pour vivre ensemble et sereinement ces premiers moments de vie.

À cette occasion, des outils à destination des parents ont été créés et mis à disposition, dont une application mobile (disponible sur les plateformes habituelles) permettant aux futurs parents et parents d'avoir accès à des informations « repères » allant du 4^e mois de la grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant.

LES « 1000 PREMIERS JOURS » AU BOUSCAT

Mis en œuvre grâce à cet appel à projets, ce cycle de conférences-débats intitulé « Le rendez-vous des 1000 premiers jours » sera animé par Fanny Boyer, psychologue clinicienne. Ces temps d'échanges se dérouleront tous les mois à partir du mois de novembre, jusqu'au mois de mars 2023. Les thèmes abordés concernent de nombreux sujets qui



touchent à la fois les futurs parents, les parents d'enfants de 0 à 3 ans et les professionnels de la petite enfance : sommeil, éducation bienveillante, gestion des émotions, etc.

- Jeudi 24 novembre : « Maintenant, je comprends mieux » Quelques repères pour mieux comprendre mon enfant entre 0 et 3 ans
- Jeudi 8 décembre : « Mais pourquoi se met-il/elle dans cet état ? » Comprendre les émotions de mon enfant pour mieux l'accompagner
- Jeudi 19 janvier : « Punir ou ne pas punir, telle est la question... » L'éducation bienveillante : de quoi parle-t-on ?
- Jeudi 23 février : « Le mien fait déjà ses nuits, et le vôtre ? » - Comprendre et accompagner le sommeil de mon enfant
- Jeudi 30 mars : « Le stress parental » : L'expliquer et le prévenir

> **Rendez-vous à 19h, à la Passerelle, 48 rue Pompière - Sur inscription au 05 57 22 71 70**

Vous êtes parents d'un enfant qui a entre 0 et 3 ans ? Vous attendez un enfant ? Des services de la Ville sont déjà à votre disposition :



LE RELAIS PETITE ENFANCE accompagne les parents dans leur choix d'un mode de garde, met en relation les parents et les professionnels d'accueil à domicile, propose des activités d'éveil aux enfants, accompagnés de leur accueil maternel bouscatais. La Passerelle, 48 rue Pompière - Accueil public et permanences téléphoniques : Lundi 9h-12h / 14h-17h - Mercredi 14h-17h - Vendredi 13h-17h - 05.56.43.80.34 rpe@bouscat.fr

LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS est un lieu convivial où tous les parents d'enfants de 0 à 4 ans sont les bienvenus pour échanger avec les autres parents, passer du bon temps avec leur enfant.

La Passerelle, 48 rue Pompière - Tous les jeudis de 15h à 18h - 05 57 22 71 70 - Entrée libre



ÉNERGIE : LA NÉCESSAIRE MOBILISATION

C'est dans un contexte de crise énergétique touchant l'ensemble des Français que la Ville a entamé la préparation du budget 2023. Face à une hausse significative et inédite du coût de l'énergie, la Mairie, comme toutes les collectivités, doit résoudre une équation complexe : maintenir le niveau de qualité des services publics et limiter l'impact sur la vie des Bouscatais en réduisant notamment de manière drastique ses consommations d'énergie.

La situation n'est pas nouvelle et nombre d'actions ont déjà été engagées en matière de sobriété énergétique*. Aujourd'hui, ce qui caractérise le phénomène, c'est son accélération brutale. Il faut donc aller plus vite et plus loin dans un délai beaucoup plus court. La Ville va donc opérer à des réorientations en répondant à la fois à des enjeux de très court terme et en inscrivant la maîtrise de ses consommations sur du plus long terme.

*Sobriété énergétique : démarche visant à réduire et à rationaliser les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective

UN DIALOGUE ET DES EFFORTS CONJUGUÉS

Échange avec Jean-Georges Micol, Adjoint au Maire en charge des finances et Guillaume Alexandre, Conseiller Municipal délégué en charge de la transition énergétique

“ Nous nous inscrivons dans une trajectoire historique. Concrètement, nous allons passer d'environ 820 000 € de dépenses d'énergie en 2022 (Gaz et électricité) à une estimation chiffrée aujourd'hui à près de 2 millions pour 2023, soit 144% d'augmentation. Les projections sur 2024 sont en cours mais sans surprise, devraient s'inscrire dans la même courbe ascendante. Nous subissons ces surcoûts qui ne sont pas inhérents à la gestion de la commune et nous ne savons pas, pour le moment, si les collectivités bénéficieraient ou non de compensations. Nous avons donc l'absolue nécessité de mobiliser toutes les intelligences et d'aller chercher d'autres sources d'économies que celles uniquement liées à l'énergie.

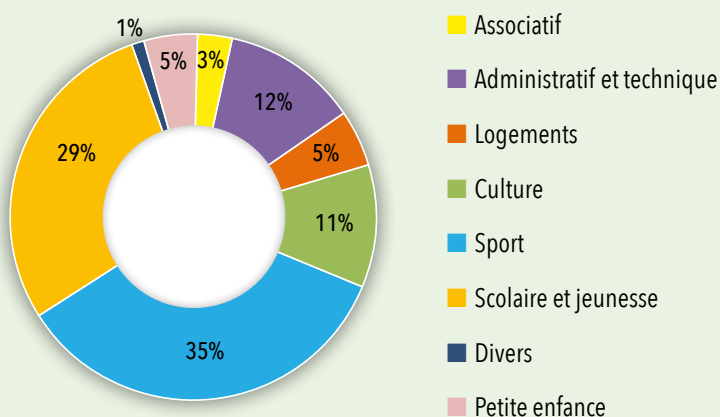
Nous avons ouvert le dialogue avec nos partenaires et avec les services de la Ville pour bâtir des scénarios en plusieurs temps. Cela a nécessité des arbitrages, mais toujours en cohérence avec notre démarche de Responsabilité Sociétale qui repose à la fois sur la santé et le bien-être de tous et l'économie et la préservation des ressources. Pour autant nous devons adopter une stratégie qui nous permette également de sanctuariser certains services et programmations car nous nous devons de faire vivre notre territoire et de maintenir la qualité de vie de nos concitoyens.

C'est donc un plan de sobriété en plusieurs actes et à plusieurs échelles qui va être mis en œuvre, dont le premier temps sera initié cet automne ».

Jean-Georges Micol, Adjoint au Maire en charge des finances.

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
DE LA VILLE ÉQUIVAUT À CELLE
DE 550 LOGEMENTS

Répartition des consommations
dans les activités :
63 % de gaz
37 % d'électricité (bâtiments et éclairage public)



“ Ce que nous retenons de cette crise c'est qu'elle marque un « avant » et un « après ». Il n'y aura pas de retour en arrière sur le coût de l'énergie, nous le savons, au-delà du contexte actuel.

Depuis plusieurs années nous menons un travail important pour questionner notre mix énergétique (répartition de nos sources d'énergie), pour envisager des sources d'énergie à meilleur rendement, pour repenser les usages des bâtiments et leur utilisation, pour entamer une migration vers les EnR* quand cela est possible. C'est le cas par exemple pour le bâtiment de La Passerelle qui a ouvert ses portes en 2022, où nous avons fait le choix de la biomasse ou encore pour la mise à disposition de la toiture des bâtiments des écoles du groupe centre pour l'installation de panneaux photovoltaïques, projet citoyen porté par la société Solevent.

100 %
du parc équipé
d'ici 2024



Nous poursuivons par ailleurs notre plan de rénovation énergétique sur les bâtiments et concentrons nos efforts sur les écoles et les équipements sportifs. De la même manière, en ce qui concerne l'éclairage public, depuis plusieurs années, nous opérons au remplacement progressif de toutes les lampes sodium par des LED**. Nous allons accélérer pour atteindre un taux de 100 % du parc équipé, soit 2 500 points lumineux d'ici 2024.

Enfin, au-delà de ce plan d'actions, nous gardons le cap des objectifs fixés par l'État et notamment la baisse des consommations de 40 % pour les bâtiments à usage tertiaire à l'horizon 2030. Le chemin vers la résilience est donc long et implique que chacun y prenne part car c'est ensemble que nous y arriverons. »

Guillaume Alexandre, Conseiller Municipal délégué à la transition énergétique.

* EnR : Energies renouvelables

**LED : Abréviation de l'anglais light emitting diode, désignant une diode électroluminescente

UN PLAN D'ACTIONS EN 2 ACTES

ACTE 1 : AGIR DÈS CET AUTOMNE

ÉLECTRICITÉ

- Baisse des plages d'utilisation de l'éclairage public : extinction de 1h à 5h du matin
- Baisse de l'intensité lumineuse : 10 % d'intensité en centre-ville et de 50 % hors centre-ville (intensité fixée à 25 % de 21h à 1h du matin)
- Equipement de l'ensemble des points lumineux en LED d'ici 2024
- Suppression des appareils électriques type chauffage d'appoint

ÉNERGIE

- Début de la saison de chauffe fixée au 7 novembre
- Consignes de chauffage fixées dès cet automne/hiver :
 - 16° pour les équipements sportifs couverts,
 - 19° pour l'ensemble des locaux administratifs, culturels et associatifs,
 - 19° pour les écoles élémentaires,
 - 20° pour les écoles maternelles,
 - Les crèches conservent la température de consigne qui existait jusqu'ici (21°).
- Piscine : baisse de 28° à 26° de la température du bassin sportif (maintien des températures pour le bassin ludique et bébé nageurs). Engagement des travaux de rénovation.



Un plan de sensibilisation va être mis en place à destination des agents et usagers des bâtiments municipaux.



ACTE 2 : PLANIFIER, À MOYEN ET LONG TERME

- Réalisation d'un bilan énergétique et immobilier des 50 bâtiments municipaux
- Réalisation d'un bilan carbone scope 3
- Poursuite et accélération des travaux de performance énergétique : isolation des combles, remplacement des huisseries, segmentation des réseaux de chauffage au sein des bâtiments
Objectif : environ + 2 millions d'€ sur 2/3 ans
- Intégration du réseau de chaleur de Bordeaux Métropole (ENR, géothermie,...)
- Rephasage des travaux sur des grands projets (ex : Le Castel d'Andorte)
- Renoncement au bassin extérieur de la piscine

L'acte 2 n'est pas figé puisqu'il s'inscrit dans la durée et dans un contexte fluctuant. Par ailleurs, les réflexions menées actuellement et le dialogue engagé peuvent aboutir à d'autres solutions et pistes de progrès.



ACCOMPAGNER LES PUBLICS

Qui dit sobriété énergétique dit baisse des consommations et rationalisation. Cela implique nécessairement des changements d'habitudes. Des programmes de sensibilisation et d'accompagnement sont proposés par la Ville et ses partenaires, pour engager et aider tous les acteurs du territoire et les Bouscatais dans ce défi collectif.

LES ENFANTS À L'ÉCOLE DE WATTY

Dans le cadre de la feuille de route éducative de la Ville, la Direction Education Jeunesse et Sport va déployer le programme Watty à l'école afin de sensibiliser les écoliers à la transition écologique en leur permettant de réaliser des économies d'énergie.



Accompagnées par l'éco-entreprise Eco CO2, 3 classes de chaque école élémentaire de la Ville (soit environ 340 élèves) vont bénéficier de ce programme complet comprenant trois ateliers de sensibilisation variés autour de différentes thématiques : l'éclairage, les appareils électriques, l'eau, le chauffage et la climatisation, les énergies, l'écomobilité, les

déchets et plus globalement le dérèglement climatique. Watty à l'école c'est aussi un événement national annuel de concours d'expression artistique auquel les petits Bouscatais participeront.

Chaque classe pourra utiliser des ressources pédagogiques dédiées et se verra remettre du matériel adapté pour un travail en autonomie tout au long de l'année.



L'objectif de ce projet est de faire de ces futurs citoyens des ambassadeurs de l'éco-responsabilité, de les responsabiliser et les sensibiliser aux enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui et les leurs pour demain.

LES ENTREPRISES À L'HEURE DE LA TRANSITION

Abordés lors des rencontres du CLVE, Conseil Local de la Vie Économique, les défis de la transition sont au coeur des préoccupations des acteurs du territoire.

En effet, qu'ils s'agissent d'énergie, de déplacements, de gestion des ressources ou des déchets, les artisans et commerçants Bouscatais lourdement impactés doivent aujourd'hui évoluer dans leurs pratiques et activités. Pour les accompagner, la Ville, en partenariat avec les chambres consulaires, et dans la continuité d'un travail mené depuis plusieurs années, va proposer dès cet automne des rendez-vous dédiés aux questions de transition où ils pourront rencontrer et échanger avec des apporteurs de solutions.

En parallèle, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que la Chambre de commerce proposent déjà, de leurs côtés, des aides et accompagnement pour mettre en place des plans d'actions. Des



dispositifs exceptionnels pour faire face à l'accélération soudaine de la crise énergétique mais aussi aux impacts à plus long terme sur l'activité économique, notamment pour les petites entreprises.

DES AIDES FINANCIÈRES ET DES CONSEILS SUR LA PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

Plusieurs dispositifs d'accompagnement sont proposés aux Bouscatais :



• **Le Programme d'Intérêt Général (PIG)** permet aux propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs de bénéficier d'aides financières pour la réhabilitation de leur logement. Animé par l'équipe d'inCité, mandatée par Bordeaux Métropole, ce dispositif offre un accompagnement et des conseils pour :

- Des conseils dans un projet de travaux avec étude de faisabilité préalable
- Une simulation financière de toutes les aides mobilisables
- Un accompagnement dans les démarches administratives jusqu'à obtention des subventions

S'inscrire sur monprojet.anah.gouv.fr et pour les propriétaires de logements locatifs, envoyer un mail à aideauxtravaux@incite-bordeaux.fr
Plus d'informations auprès d'inCité 05 56 50 20 10 ou Service Urbanisme du Bouscat 05 57 22 26 90

• **MA RENOV** c'est un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit à caractère non commercial dont peuvent bénéficier tous les Bouscatais pour leurs travaux de rénovation ou tout simplement pour des conseils en matière d'énergie qu'il s'agisse d'aides financières ou de choix de matériaux. Un conseiller est présent au Bouscat une fois par mois, sur rendez-vous, mais peut également être joint par téléphone.

Plus d'informations ou rendez-vous au 05 57 20 10 20



LES ECO-GESTES, ON S'Y MET POUR DE VRAI !

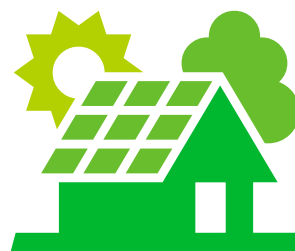
En matière de sobriété, les bons réflexes contribuent à limiter voire baisser les consommations d'énergie. À son domicile, au travail, sans investissement, chacun peut adopter un certain nombre d'éco-gestes. Nous pensons déjà les connaître car ils relèvent souvent du bon sens et semblent évidents mais ne sont pas toujours mis en pratique. Les habitudes ont la vie dure...et pourtant, la somme de ces éco-gestes peut faire baisser les consommations parfois jusqu'à 20%.

- S'équiper de lampe à éclairage LED
- Maintenir à 19° la température dans les pièces à vivre
- Éteindre tous les appareils en veille
- Débrancher les chargeurs (portable, ordinateur,...)
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson
- Dégivrer son frigidaire
- Entretenir régulièrement ses équipements

- Purger les radiateurs avant l'hiver
- Laver le linge à 30° le plus souvent possible
- Régler le chauffe-eau à 55°
- Éteindre les lumières inutiles, n'allumer que celles dont on a besoin.

- ...

En sont quelques exemples.



Pour aller plus loin et retrouver l'ensemble des 40 trucs et astuces à mettre en œuvre dans son quotidien, recommandés par l'ADEME : librairie.ademe.fr. Des documents sont également mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie et/ou de La Source.

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Le 13 septembre dernier s'est déroulé le quatrième Conseil Municipal de la Ville de l'année 2022 au cours duquel 14 dossiers étaient inscrits à l'ordre du jour. À cette occasion, les élus ont débattu autour de diverses délibérations dont l'actualisation du schéma de mutualisation, la présentation du rapport d'activités RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) 2020-2021, la mise en place d'une action de coopération avec le district de Nyagatare au Rwanda, mais également la convention de partenariat établie entre la Ville et l'ATIS (Association Territoires et Innovation Sociale).

L'actualisation du schéma de mutualisation : enclenchement de la 2^{ème} phase

L'enjeu de ce dossier qui traite de la deuxième phase (2020-2026) du schéma de mutualisation de Bordeaux Métropole, est de stabiliser celui-ci en améliorant le fonctionnement des services communs et la gouvernance tout en actualisant de nouveaux domaines à mutualiser. Pour rappel, la ville du Bouscat a mutualisé 7 domaines entre le 1^{er} janvier 2016 et aujourd'hui : la commande publique, les espaces verts (domaine public communal), les finances, le parc matériel roulant, le numérique et systèmes d'information, les ressources humaines et les archives.



Gwénaél Lamarque, Premier Adjoint indique que « le schéma de mutualisation en lui-même est un document qui nous fait avancer, progresser, qui tient compte d'un bilan critique et objectif des 7 dernières années avec la pratique des blocs engendrant notre spécificité, notre identité et notre capacité d'agir, une mutualisation des équilibres ».

Le rapport de responsabilité sociétale des organisations (RSO) 2020-2021 : évolution et optimisation

Ce rapport retrace l'ensemble des missions et activités des services de la Ville de l'année écoulée et les objectifs pour l'année suivante.



Jean-Georges Micol, Adjoint au Maire en charge des finances, du développement économique et des transitions précise que ce document connaît « une évolution assez drastique, par rapport au rapport précédent, notamment dans sa forme qui avait été plutôt critiquée, très traditionnelle (...) et très descriptive. Aujourd'hui ce document est

digital et ses entrées sont proposées à travers les grands projets de la mandature, sur lesquels le Conseil Municipal s'est déjà engagé : la halte ferroviaire Le Bouscat - Sainte-Germaine, le Castel d'Andorte ou l'évolution des infrastructures sportives ».

La dynamique de coopération éducative et pédagogique entre enseignants et élèves du district de Nyagatare (Rwanda) et du Bouscat : un projet de coopération internationale engagé et un bel exemple de multiculturalité

Au titre des 12 grands chantiers qui constituent la génération Alpha (projet éducatif de territoire de la Ville) dont l'ouverture à l'international, et grâce

au travail de l'ONG Asise, basée au Bouscat, qui a œuvré à la fondation de l'école élémentaire Sainte Anne de Rukomo, (situé dans le district de Nyagatare au Rwanda), des relations se sont mises en place entre les membres de la communauté éducative du Bouscat et ceux du district rwandais. Ainsi, cette délibération a pour objectif d'approuver et officialiser le déploiement d'une action de coopération entre la Ville et le district de Nyagatare par le biais des deux communautés éducatives en lien avec l'ONG ASISE. Sept classes issues de 3 écoles élémentaires du Bouscat sont concernées par ce projet, représentant 174 écoliers bouscats, qui seront en lien avec 197 écoliers rwandais de l'école de Rukomo.



Marie Da Rocha, Adjointe au Maire à l'éducation souligne que « c'est la leçon de la vie, c'est une forme de mixité sociale et ethnique (...). En tant qu'europeens nous devons veiller à ce genre d'échanges. C'est très riche d'enseignement et de perspectives ».

La Convention de partenariat entre la ville du Bouscat et l'Association des territoires et innovation sociale (ATIS) : l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au cœur du quartier Champ de courses

Depuis 2019, la Ville et l'association ATIS sont liées par une convention de partenariat afin de développer et favoriser l'installation d'une structure issue de l'ESS au sein du quartier Champ de courses, quartier politique de la ville. Cette délibération vise à renouveler cette convention, permettant la poursuite du projet. Après la modélisation de plusieurs scénarios, une option a été retenue par la Ville et le bailleur Gironde Habitat : le local de 120 m² de la future structure sera situé au cœur de la résidence Champ de courses et abritera un salon de coiffure et de beauté en insertion. Entre 2021 et 2022, le projet en cours a connu de beaux progrès puisque le porteur de projets VOJO, association eysinaise spécialisée dans l'accompagnement des travailleurs en transition professionnelle a été sélectionné, permettant d'avancer notamment sur le modèle économique et sur le rétroplanning des travaux et d'ainsi



envisager l'ouverture du salon, en 2023. **Maël Fetouh, Adjoint au Maire en charge de la cohésion et de l'innovation sociales** qui accompagne cette opération ajoute que « nous pouvons saluer cette belle initiative et nous réjouir de son avancée. La ville du Bouscat peut être fière qu'un projet de cette envergure voie le jour sur son territoire ».

DES ESPACES SANS TABAC DANS LES LIEUX PUBLICS

Depuis quelques années, la ville du Bouscat est engagée dans le développement d'une politique publique de santé qui répond aux objectifs du Contrat local de santé métropolitain 2019-2023. Le 6 octobre dernier, la Ville, le CCAS (Centre communal d'action sociale) et l'Hôpital Suburbain du Bouscat ont signé une convention de partenariat dans le but d'optimiser le déploiement des actions de prévention et de promotion de la santé sur le territoire telles que le mois « Octobre rose ». De plus, au niveau local, la ville du Bouscat a la volonté de créer un plan communal de santé dont l'une des priorités est la création d'espaces favorables à la santé. Dans ce cadre, la Ville s'est rapprochée de la Ligue contre le cancer pour mettre en place des espaces sans tabac via une convention afin de lutter contre les effets néfastes du tabac, d'assainir les espaces publics mais également de préserver la santé des plus jeunes et des habitants non-fumeurs. Cette convention a fait l'objet d'une délibération, qui a été adoptée au cours du Conseil Municipal du 13 septembre dernier.

QU'EST-CE QU'UN ESPACE SANS TABAC ?

Selon la Ligue contre le cancer, les espaces sans tabac sont « des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés, où la consommation de tabac est interdite tels que : plages, abords de lacs ou d'étangs, plages urbaines, piscines, aires de jeux, espaces verts, parcs, jardins, parcours de santé, abords des écoles, ou d'autres établissements publics. Ils permettent : d'éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants, de promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains, de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies, de dénormaliser le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé ». Aujourd'hui ce sont près de 2000 espaces sans tabac qui ont été identifiés en France répartis dans 389 communes et 40 départements.

LES ESPACES SANS TABAC AU BOUSCAT

Dans un premier temps, la ville du Bouscat a identifié 24 lieux « Espace sans tabac » dans lesquels la consommation de tabac sera interdite (relevant d'un arrêté municipal, de l'installation au mois de novembre d'une signalétique dédiée et d'une délimitation visible via un marquage au sol, aux abords de ces lieux). Les espaces publics bouscats concernés sont les suivants :

- **Les parcs** : Ermitage, Bois du Bouscat, Chêneraie, Marceau et Jardin d'Arnstadt
- **Le secrétariat du service municipal « Petite enfance »**
- **Les crèches** : crèche familiale et multi accueil les Mosaïques, crèche chenille verte, multi accueil La Passerelle
- **Les salles de sports municipales** : complexe sportif Jehan Buhan, ensemble sportif Bernard de la Filolie, ensemble sportif Jean Martial, salle des sports/dojo
- **L'ensemble des écoles bouscataises** maternelles et élémentaires, soient 9 écoles
- **Le parvis de la Source**



Il s'agit ici de la première phase, puisque dans une seconde phase, d'autres espaces publics seront identifiés. Parallèlement, des cendriers dédiés à la collecte et au recyclage des mégots de cigarettes seront installés aux abords des bâtiments publics afin de lutter contre le jet de mégots au sol et sensibiliser les personnes fumeuses.

Maël Fetouh, Adjoint au Maire en charge de la cohésion et de l'innovation sociales et **Françoise Cossecq Adjointe au Maire en charge de la vie associative** qui ont conjointement porté ce dossier, précisent « C'est une action de sensibilisation et une manière de lutter contre les effets néfastes du tabagisme. Cela permet également de s'inscrire dans le devoir d'exemplarité que doit porter une collectivité mais aussi afin de protéger nos enfants du tabagisme passif, dont les conséquences sont bien connues aujourd'hui ».

UNE CONFÉRENCE POUR BIEN DÉMARRER

À l'occasion de la 7^e édition du mois sans tabac, opération nationale initiée par le ministère de la Santé et de la Prévention, la ville du Bouscat, en partenariat avec l'Hôpital Suburbain du Bouscat, organise une conférence intitulée « Favoriser la réduction du tabagisme, parlons-en ! » qui sera animée par Nathalie Lajzerowicz, médecin addictologue.

**Rendez-vous le lundi 7 novembre à 19h,
à la Source (Place Gambetta) – Entrée libre**



Nathalie Lajzerowicz est médecin addictologue à l'Hôpital Suburbain du Bouscat et accompagne les patients concernés par ces questions depuis près de 15 ans. Elle intervient régulièrement auprès des professionnels de santé pour les former à cette prise en charge et est enseignante à la Faculté de médecine de Bordeaux.



PROGRAMME BIEN-ÊTRE ET SPORT SÉNIOR

Venez découvrir la sophrologie en novembre

La sophrologie est un « entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et mieux-être basé sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit ». La sophrologie se compose d'exercices de relaxation, mentaux et physiques permettant de réduire le stress et d'améliorer le bien-être.

Ateliers gratuits, sur inscription auprès du CCAS au 05 57 22 47 88

- Le 17 novembre à 10h30 à la Résidence Mieux Vivre - 27 rue Pompière
- Les 10 et 24 novembre à 10h30 à la Passerelle - 48 rue Pompière

Relaxez-vous grâce aux bols tibétains !

Contrairement à la méditation, qui demande de l'entraînement, voire des efforts, les thérapies vibratoires des bols ne requièrent aucune capacité ni volonté : le lâcher-prise survient naturellement. Cela permet une profonde relaxation comme une séance de méditation.

Ateliers gratuits, sur inscription auprès du CCAS au 05 57 22 47 88

- Les 7 et 21 novembre et le 5 décembre à 10h30 à la Passerelle - 48 rue Pompière



CÉRÉMONIE DE REMISE DES RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS BOUSCATAIS

Initiée et organisée par Bruno QUÉRÉ, Conseiller municipal délégué en charge des Sports, la traditionnelle cérémonie de remise des récompenses aux sportifs bouscatais s'est déroulée le 4 octobre dernier. Une belle occasion pour fêter et mettre à l'honneur les sportifs bouscatais, qui ont au cours de l'année, été remarqués pour leurs performances. Près de 42 sportifs et 17 équipes ont été récompensés. Parmi eux, 5 ont été mis en avant et largement applaudis pour leurs prouesses au niveau national : 2 sportifs handisport en tir à l'arc et 1 sportif judoka en sport adapté et au niveau mondial 2 sportifs en BMX (mis à l'honneur ci-contre). Madame Christine Evain, Présidente de l'US Bouscat Ju-Jutsu depuis 30 ans a également été mise à l'honneur pour son implication au cours de ces années au sein de cette association et a reçu la médaille de la Ville. Au cours de cette soirée, ce sont les jeunes conseillers qui ont remis les trophées aux récompensés. Bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine !



FINALISTES AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE BMX

Deux Bouscatais, qui ont fait leurs premiers pas à l'US Bouscat BMX, ont atteint le plus haut niveau. Voici quelques détails sur leurs parcours respectifs.

Matt Dubreuil, commence à 4 ans avec l'entraîneur Daniel Biancuzzi à faire quelques tours de piste et décide de s'inscrire au club de l'US Bouscat BMX à 5 ans. À 9 ans, il se qualifie pour la première fois aux championnats du monde à Rock Hills (États-Unis) où il se classe dans les 40 meilleurs pilotes. Aujourd'hui, à 14 ans il a le statut de pilote de haut niveau et fait partie du pôle espoirs France.



Estelle Boudey, découvre le BMX grâce à son fils Enzo. À 40 ans, cette sportive aguerrie partage avec toute sa famille la passion du sport. Parallèlement, elle prend goût à la pratique du BMX et se lance dans les compétitions, à différents niveaux. Aujourd'hui, pilote en Cruiser et 20", elle continue de s'entraîner sur la piste de l'US Bouscat BMX avec ses deux garçons. Elle a, depuis décroché plusieurs titres : en 2019, 7^{ème} aux championnats d'Europe et 15^{ème} au challenge mondial à Zolder ; en 2021, 8^{ème} aux championnats de France et en 2022, 1^{re} au challenge France et 2^{ème} au championnat régional.

Chapeau pour toutes leurs performances !

LE TOURNOI INTERNATIONAL TENNIS CUP INDOOR REVIENT AU BOUSCAT, AU MOIS DE NOVEMBRE !

Après le succès de l'édition 2021, le Tennis Cup indoor fait son retour au Bouscat et a démarré depuis le 5 novembre 2022 au stade Jean Deycard. Porté par l'USB Tennis Le Bouscat, en partenariat avec la Fédération Française de Tennis, la ligue de Gironde, et la ville du Bouscat, cet événement d'envergure internationale accueillera cette année près de 150 joueurs de 14 à 16 ans de 12 nationalités différentes, parmi eux, les meilleurs joueurs au niveau européen. À cette occasion, le club ouvre grand ses courts de terre battue et le public pourra assister à une compétition sportive de haut niveau, tout en profitant des nombreuses animations programmées tout au long du tournoi, pour les petits et les grands.

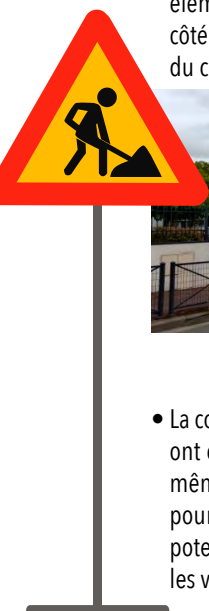
Rendez-vous au stade Jean Deycard au 51 Rue Raymond Lavigne - Renseignements : 05 56 08 85 18





POINTS SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS, EN COURS ET À VENIR

- Au cours de l'été, de **nombreux marquages de voirie** ont été repris devant les écoles.
- Des **aménagements de sécurité** ont été réalisés aux abords de l'école élémentaire Centre 2 : la fermeture de la sortie du parking Dennerly côté rue Lafont et la pose d'un îlot pour protéger les cyclistes à l'angle du carrefour Coudol/Lafont



Parking Dennerly



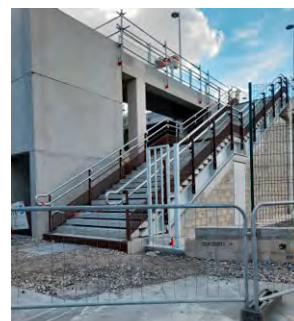
Carrefour rue Coudol

- La commune vient d'acquérir **5 nouveaux radars pédagogiques** qui ont été déployés durant le mois d'octobre. Pour rappel, 12 radars du même type sont déjà installés à travers les quartiers de la Ville. Ils ont pour objectif d'avertir les usagers sur leur vitesse et d'annoncer un potentiel danger dans la zone où ils sont situés, tout en enregistrant les vitesses.
- Le passage devant l'école Chenille Verte a été fermé via l'**installation de mobilier urbain** prévu à cet effet afin de sécuriser les abords de cette école mais également les familles.
- L'**inversion du sens de circulation** de la rue Jean Mermoz a été finalisée à la fin du mois d'octobre.



- Les **travaux d'enfouissement des réseaux secs** dans les rues Georges Mandel, Francis de Pressensé, Roche et Chateaubriand ont débuté cet été et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.
- La reprise des trottoirs de l'avenue Clémenceau (entre l'avenue de la Libération Charles de Gaulle et la place Edouard Delaye) est prévue avant la fin de cette année.

- La reprise des chaussées des rues Laharpe (entre l'avenue du Général Leclerc et les boulevards) et du professeur Arnozan, et de l'Avenue du Général Leclerc débutera entre la mi-novembre et début décembre.
- Les travaux du pôle d'échanges multimodal Le Bouscat/ Sainte-Germaine avancent selon le rétroplanning annoncé. **L'ouverture au public est prévue au 1^{er} trimestre 2023**



DES RUES ÉCOLE TOUS LES VENDREDIS



Forte du succès rencontré à l'occasion de l'expérimentation des Rues École lors du Challenge de la mobilité organisé en mai dernier, la Ville a souhaité pérenniser ce dispositif. Les périmètres aux abords des écoles du Groupe Centre, Jean Jaurès, Lafon Féline sont donc fermés à la circulation tous les vendredis sur la période scolaire, le matin et le soir (8h15/8h45 – 16h15/17h).

Cette action vise à sécuriser les abords des établissements scolaires et à favoriser l'écobilité afin que les enfants évoluent dans un espace public apaisé. L'implication et la mobilisation des parents a largement contribué à la réussite de l'opération. Certains ont depuis modifié leur mode déplacement et organisation pour les trajets domicile/école (accompagner les enfants à pied, partir 5mn plus tôt et se garer un tout petit peu plus loin, venir à vélo ou en trottinette). La santé et la protection de nos enfants concernent tous les usagers de la route et méritent cette sanctuarisation.

Retrouvez tous les périmètres concernés sur bouscat.fr

→ Des ateliers formations gratuits ouverts à tous seront prochainement proposés.

LES COMMERÇANTS DU PETIT MARCHÉ FÊTENT LA FIN DE L'ÉTÉ !



Dimanche 9 octobre, l'ensemble des commerçants du Petit Marché : le Garde-Manger Gueuleton, Le Comptoir du Marché, le Jardin du Ferret et le Récif du Bouscat ont organisé une manifestation gourmande, festive et conviviale en y associant les Bouscatais et les habitants du quartier. Une belle réussite qui démontre une nouvelle fois la qualité et la vitalité des commerçants de proximité.

LES COMMERÇANTS MOBILISÉS POUR OCTOBRE ROSE

Pendant tout le mois d'octobre une soixantaine de commerçants/artisans de la ville se sont une nouvelle fois mobilisés dans cette opération nationale de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein.

Chaque commerce partenaire appose une affiche défendant la cause sur la vitrine et propose aux clients de réaliser un don à travers une urne de collecte de dons. Tous les fonds récoltés seront reversés à la Ligue contre le Cancer.



LE RESTAURANT MCDONALD'S DE LA BARRIÈRE DU MÉDOC A FÊTÉ SES 30 ANS !

Ouvert en 1992 par Francis Luttmann, le restaurant McDonald's de la Barrière du Médoc a célébré cette année son 30^{ème} anniversaire. En 2001, c'est Bruno Luttmann, fils de Francis Luttmann qui rachète ce restaurant. À cette occasion, nous sommes allés à sa rencontre. Il précise que « le restaurant a évolué en même temps que la Barrière elle-même, et ce à travers les années. L'arrivée du tramway et la dynamique insufflée par la commune nous ont permis de progresser et d'avancer selon les besoins actuels de nos clients ».



Bruno Luttmann est bouscatais depuis de nombreuses années ainsi qu'une partie de sa famille. Professeur de tennis jusqu'à ses 25 ans, il a intégré l'entreprise McDonald's en sillonnant l'étranger pendant 10 ans avant de racheter son 1^{er} restaurant McDonald's (Chaban Delmas) en 1999, puis celui du Bouscat en 2001, soit depuis 20 ans.

AQUITEM FÊTE SES 35 ANS ET REJOINT LE GROUPE FIDUCIAL INFORMATIQUE



Créée en 1987 par Agnès et Philippe Passault, AQUITEM a d'abord développé des produits et services orientés vers les décideurs et services marketing des enseignes de Retail (commerces de marchandises). C'est en 1999 qu'ALIENOR.NET a rejoint AQUITEM pour renforcer l'expertise Web du groupe au travers de ses compétences en Hébergement et Développement.

35 ans d'expérience au service de la Data, des services Web, du Retail qui intègrent Fiducial Informatique afin de construire l'offre de gestion et de relation client la plus complète du marché à destination des commerçants de tous secteurs.

Le groupe Aquitem compte 130 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros. Ce rapprochement né de la complémentarité des activités des deux entreprises, des perspectives de développement et du souhait de donner un nouvel essor aux diverses activités permet aux dirigeants, Agnès et Philippe Passault de conserver la localisation de leur entreprise, sa singularité et son autonomie. Des valeurs importantes, partagées par l'ensemble des collaborateurs du Groupe Aquitem et Fiducial Informatique.

Très attachés au développement économique local, Agnès Passault, par ailleurs - membre du *Comité Local de la Vie Economique* du Bouscat - et Philippe Passault confirment qu'il était très important pour eux que l'entreprise reste au Bouscat pour poursuivre ses activités.

RENDEZ-VOUS

2 AU 30 NOVEMBRE

Exposition « Urban flowers »
de Pierre Guillonnet

La Source



5 AU 12 NOVEMBRE

USB Tennis

Tournoi International de
Tennis Cup U16 an
Stade Jean Deycard

7 NOVEMBRE

Conférence "Favoriser la
réduction du tabagisme"
Avec le docteur Nathalie
Lajzerowicz, addictologue
à l'Hôpital Suburbain du
Bouscat

► LUNDI - 19H30

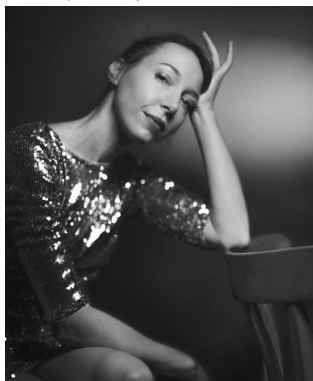
La Source

9 NOVEMBRE

Concert de Jeanne Cherhal
« Cinéma »

► MERCREDI - 20H30

Ermitage-Compostelle



13 NOVEMBRE

USB Rugby

Matches de championnat

Stade Jean Jaurès

17 NOVEMBRE

Mois du film documentaire

Projection « En remontant les
murs »

► JEUDI - 19H

La Source



17 NOVEMBRE

Café linguistique

► JEUDI - 18H30

La Source



DU 18 AU 20 NOVEMBRE

Salon de la Création

► VENDREDI - 14H/19H

► SAMEDI ET DIMANCHE -
10H/19H

Ermitage-Compostelle

19 NOVEMBRE

USB Tennis de Table

Championnat

Stade Jehan Buhan

19 NOVEMBRE

USB Football

Matches de championnat

Stade des Ecus

24 NOVEMBRE

Académie Jean-Sébastien Bach

Mycélium, quatuor à cordes

► JEUDI - 20H30

Ermitage-Compostelle

24 NOVEMBRE

Conférence « Les rendez-vous
des 1000 premiers jours »

« Voilà tout de suite, je com-
prends mieux » quelques re-
pères pour mieux comprendre
mon enfant entre 0 et 3 ans

► JEUDI - 19H

La Passerelle



25 ET 26 NOV.

Collecte de la Banque Alimentaire

Dans les supermarchés de la Ville

25 NOVEMBRE

Rencontre littéraire « Festival
Lettres du Monde »

Avec Anthonythasan Jesuthasan

► VENDREDI - 19H

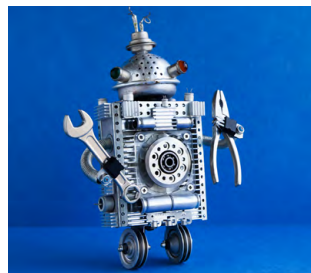
La Source

26 NOVEMBRE

Repair café

► SAMEDI - 10H/17H

La Source



26 NOVEMBRE

Groupe Vocal Arpège de
Bordeaux

Concert-spectacle « Brahms,
le souffle amoureux »

► SAMEDI - 20H30

Ermitage-Compostelle



30 NOVEMBRE

Mois du film documentaire

Projection « Skateboard
Horizon verticale »

► MERCREDI - 19H

La Source



6 DÉCEMBRE

Académie Jean-Sébastien Bach

The Curious Bards

► MARDI - 20H30

Eglise Sainte-Clotilde



8 DÉCEMBRE

Conférence « Les rendez-vous
des 1000 premiers jours »

« Mais pourquoi se met-il/elle
dans cet état ? » Comprendre
les émotions de mon enfant
pour mieux l'accompagner

► JEUDI - 19H

La Passerelle

DU 9 AU 11 DÉCEMBRE

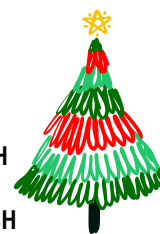
Marché de Noël

► VENDREDI - 17H/21H

► SAMEDI - 10H/19H

► DIMANCHE - 10H/18H

Parc de l'Ermitage



14 DÉCEMBRE

CINE-CLUB cycle « Paysages urbains »

Ascenseur pour l'échafaud

► MERCREDI - 19H

La Source



15 DÉCEMBRE

Café linguistique

► JEUDI - 18H30

La Source

15 DÉCEMBRE

Concert de Noël

École de Musique Municipale

► JEUDI - 20H

Ermitage-Compostelle



17 DÉCEMBRE

USB Tir à l'Arc

Première édition du challenge débutant

Stade Jehan Buhan

17 DÉCEMBRE

USB Aïkido

Stage régional de Noël

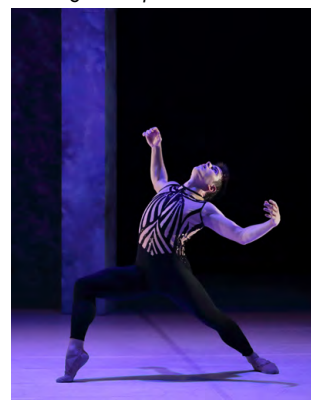
Dojo

17 DÉCEMBRE

La « Belle au bois dormant »

► SAMEDI - 20H30

Ermitage-Compostelle



30^{ÈME}
ÉDITION

SALON DE LA CRÉATION

DES CADEAUX
À GAGNER CHAQUE JOUR !
18>20 NOVEMBRE



RETROUVEZ L'AGENDA DE LA SOURCE
sur bouscat.fr ou à disposition à La Source

L'AGENDA du trimestre

2022

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



la source

MÉDIATHÈQUE • MAISON DE LA VIE ÉCOCITOYENNE • MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

Groupe Majoritaire

(loi N°2002-276 du 27 février 2002)

Avec aujourd'hui plus de 24000 habitants, notre commune continue à évoluer tout en préservant ses caractéristiques, son cadre de vie et son identité. Dans cette ville de proximité qui consacre une place importante aux mobilités douces, nous poursuivons la mutation de quartiers devenus apaisés, la réhabilitation du réseau de trottoirs ou la restructuration de certains axes et de leurs aménagements cyclables, piétonniers et paysagers-. Compétence pourtant transférée à Bordeaux Métropole, la voirie reste à de nombreux égards d'initiative municipale.

Ce sont en effet les élus communaux qui, au regard de la connaissance de leur ville, évaluent et expérimentent, dans le cadre de concertations, de nouveaux aménagements, en décidant de traiter prioritairement certains axes, secteurs ou voies de circulation. C'est aussi avec l'avis du Maire que les voies d'intérêt métropolitain – grands axes de circulation qui irriguent l'agglomération – sont rénovées, modifiées ou sécurisées au Bouscat.

Engagée de longue date dans une politique de déplacements très volontariste, notre commune perfectionne ses dispositifs de mobilité durable qui accompagnent l'évolution urbaine de notre territoire. Favoriser la desserte et l'accès vers les lieux de vie, d'activité professionnelle, de consommation, vers les principaux équipements culturels, sportifs et de loisirs en dynamisant les quartiers desservis : tels sont aussi les enjeux d'une politique locale de déplacements.

La ville du Bouscat étant irriguée par deux lignes de tramway et par un réseau de bus qui privilégie la transversalité, l'équipe municipale, dans le cadre de ses politiques de déplacement, développe de nombreuses alternatives et solutions de mobilités douces en intégrant systématiquement les nouveaux besoins et attentes des habitants. Valorisation de l'espace public, requalification des zones de stationnement, esquisses de redistribution des circulations, adéquation systématique des itinéraires cyclables et élargissement de l'univers pédestre, notamment concrétisés par des « zones de rencontre » et des zones « 20 », font partie des outils de qualité de vie en ville qui apportent une nouvelle respiration et un nouveau souffle à notre ville et à ses habitants.

Nos projets d'urbanisme et de requalification territoriale restructurent, avec ces objectifs, le tissu urbain en réorganisant ou en créant de nouveaux secteurs d'habitat -îlot collection et site de l'ancienne concession Peugeot- ou en accompagnant des mutations économiques – zone d'activité de Godard et projet Iter sur la place Ravezies-, dans une nouvelle morphologie qui privilégie un partage de l'espace urbain et s'inscrit ouvertement dans une lutte contre le changement climatique.

Liste " Demain Le Bouscat "

Compte tenu du contexte économique actuel, nous sommes favorables à l'abandon du projet de bassin extérieur à la piscine des écus.

Tout d'abord, avec les élus Demain Le Bouscat, nous tenons à souligner que nous alertons depuis des mois, en Conseil Municipal, sur le coût exorbitant de la rénovation de cette piscine et que nous interrogeons en particulier sur l'impératif d'avoir un second bassin à l'extérieur.

Alors que la majorité a demandé des efforts conséquents aux ménages bouscatais en décidant d'une augmentation des impôts fonciers cette année, on allait se retrouver avec un bassin extrêmement couteux en fonctionnement, écologiquement peu responsable puisqu'énergivore, et enfin en concurrence directe avec la piscine de Mérignac et le futur projet brugeais.

Là, avec l'abandon de ce projet de bassin extérieur, il est surtout question de pragmatisme et de responsabilité politique. Nous n'avons pas les moyens d'un tel investissement dans l'immédiat.

Dans un contexte économique délicat et incertain, il faut donc aborder les choses avec sérieux. Ce n'est pas une décision facile et nous comprenons qu'il puisse y avoir un effet déceptif pour les bouscataises et les bouscatais mais aujourd'hui, la priorité des priorités est de préserver au maximum le pouvoir d'achat de nos administrés et nous sommes certains que maintenir cet investissement aurait mené à la nécessité d'une nouvelle hausse des impôts fonciers dans un futur proche et ça pour nous, ce n'est pas envisageable.

Damien Rousseau – Didier Pauly – Jean-Jacques Hermence

Liste " Bouscat 2020 pour un engagement Eco-citoyen "

Pour la troisième année consécutive, il n'y aura pas de médecin scolaire pour les élèves du Bouscat. Le poste existe, mais il n'est pas pourvu. En cas de besoin, les enseignants et les directeurs d'école peuvent s'adresser à l'infirmière du collège Jean Moulin. Sa charge de travail, déjà très conséquente, s'en trouve ainsi alourdie.

Il manque également d'AESH, Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap, dans nos écoles. Certains élèves ayant besoin d'un encadrement et d'un soutien spécifiques, ne sont donc pas aidés et se retrouvent seuls à l'école. Les AESH présents tentent de parer au plus pressé.

Nous pensons aux enfants auxquels ne sont pas donnés l'attention et le soutien dont ils ont besoin, nous pensons aux enseignants démunis et seuls parfois devant des situations compliquées, nous pensons aux AESH qui tentent de compenser les failles et les manques de nos organisations.

Claire Layan – Maxime Joyez

Liste " Ensemble pour le Bouscat, ville solidaire, écologique, sociale "

Le Maire a rétréci la piscine

Voici le texte que j'ai transmis au quotidien Sud-Ouest qui a refusé de le publier, en réponse à l'article du 29 septembre dernier annonçant le renoncement par Patrick BOBET de la construction du bassin extérieur de la piscine des Ecus :

« Je conteste la décision de P. BOBET. Ecartons d'abord les arguments du Maire concernant l'absence de demande pour la construction de ce nouvel équipement et à la rude concurrence exercée sur le projet par les villes voisines (la piscine Stéhelin à Bordeaux ; le stade nautique à Mérignac ; la piscine en projet à Bruges). En effet, au moment où nous votions l'autorisation de programme pour la piscine des Ecus (délibération du 28 janvier 2020, projet complet de réhabilitation de la piscine existante et création d'un bassin extérieur, pour 5,2 millions d'euros de travaux hors-taxi et un coût total de l'opération de 8 millions d'euros), ces éléments étaient parfaitement connus et n'ont aucunement bouleversé la majorité municipale.

De plus, il est de notoriété publique que l'offre crée la demande en matière d'infrastructures nautiques, ces dernières faisant cruellement défaut sur notre Métropole. Le Maire oublie de préciser que le renoncement à la construction du bassin extérieur va amputer de près de 30% la participation de Bordeaux Métropole pour la réhabilitation de la piscine, soit une perte de près de 400 000 euros.

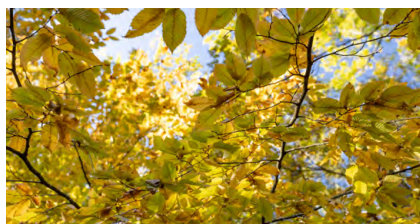
En ce qui concerne les mesures d'économie d'énergie, on pourrait considérer que le contexte plaide en faveur du choix du Maire si nous ne disposons pas d'autres sources d'économie. Or, le premier magistrat de la ville ne suggère à aucun moment la possibilité de reporter certains travaux, par exemple la réhabilitation du Castel d'Andorte. Ce report pourrait permettre d'économiser près d'1,3 million d'euros dès 2023 et d'engager sereinement les autres économies annoncées ».

Patrick ALVAREZ

HORAIRES DES PARCS AUTOMNE/HIVER

Du 16 octobre 2022

au 31 mars 2023 : 8h - 18h30



JE VALORISE MON QUARTIER, J'ENTRETIENS MON TROTTOIR

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs en limite de propriété est à la charge des habitants, propriétaires occupants et locataires, et ce en toute saison conformément à l'arrêté n° 2021-68. Il en est de même pour toutes les plantations privées situées en bordure du domaine public (haies, branches d'arbres...).

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS



La Mairie assure la collecte des déchets verts 1 fois par mois selon un calendrier établi par quartier (voir sur bouscat.fr ou directement auprès des Services Techniques). Les déchets verts doivent être déposés devant votre habitation, conditionnés uniquement dans les sacs mis à disposition par la Ville (disponibles auprès de la DST, Rue Coudol) en suivant les consignes ci-dessous :

- Branchage en fagot de 1.20m, ficelé avec liens naturels (coton, corde, chanvre...) entrant dans le quota de 1m³.
- 10 sacs maximum (1m³), non fermés et réutilisables, fournis par la Mairie.
- Uniquement des résidus de tonte, feuilles et branchages
- Dépôt la veille au soir

MÉDIATEUR MUNICIPAL

Les missions du Médiateur sont destinées à faciliter la résolution d'éventuelles difficultés entre l'administration et les usagers, hors de toute procédure contentieuse. L'objectif de ce service mis en place par la Ville est de prévenir le plus possible ces litiges et d'inscrire les relations administration/usagers dans un dialogue constructif. Le médiateur municipal assure des permanences, sur rendez-vous et peut être saisi par tous les habitants. Ce service est gratuit.

Contact Médiateur municipal : 07 64 58 10 61, par mail à d.chretien@bouscat.fr ou par courrier à Médiateur municipal - Mairie du Bouscat BP 20045 - 33491 LE BOUSCAT CEDEX

SERVICE MOBILITÉ SÉNIOR



Envie de bouger ? besoin d'être accompagné ?

Pour honorer vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, aller au spectacle, participer à des activités sportives ou des événements de la Ville, le CCAS vous propose « Senior mobilité » un service d'accompagnement pour faciliter vos déplacements et vous rendre la « ville facile » !

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 05 57 22 47 88 ou ccas@bouscat.fr

RAPPEL : 16 ANS, C'EST L'ÂGE DU RECENSEMENT !

Chaque Français dès 16 ans doit se soumettre au recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). L'attestation remise lors de la JDC est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

Renseignements à l'accueil de la mairie ou sur le site service-public.fr

TRI DES DECHETS, RETENEZ LA DATE !

À partir du 1^{er} janvier 2023, Bordeaux Métropole fait évoluer les consignes du tri sélectif. Il sera désormais possible de trier TOUS les emballages : capsule de café, pot de yaourt, barquette en polystyrène, sachet plastique... font partie des nouveaux venus qui seront autorisés dans le bac vert. Retrouvez les nouvelles consignes de tri dans votre boîte aux lettres d'ici la fin de l'année. Et dès le 1^{er} janvier 2023, facilitez votre quotidien et réduisez vos déchets en triant tous vos papiers et vos emballages !

Plus d'informations :
bordeaux-metropole.fr/dechets



LES CHIENS SONT BIENVENUS DANS LES PARCS...



TENUS EN LAISSE !

Les parcs, jardins et bois de la commune sont des espaces publics et donc partagés par tous les Bouscatais. Pour que chacun évolue en toute sérénité, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse dans ces lieux. Par ailleurs, pour assurer la propreté des sites, certains parcs disposent de zones dédiées aux chiens (« Allée des chiens ») et la Ville met à disposition de sacs pour les déjections à l'entrée de tous ces espaces verts. Cette attention doit être portée de la même manière pour la voie publique. Le respect de ces règles participe au bien vivre ensemble et à la sécurité de tous.

SALON DE LA CRÉATION LE BOUSCAT

30^{ème}
édition

18>20 NOVEMBRE
ERMITAGE-COMPOSTELLE

► POUR CE 30^{ÈME} ANNIVERSAIRE, LES CRÉATEURS VOUS OFFRENT
10 CADEAUX À GAGNER CHAQUE JOUR